



DIRECTION  
GÉNÉRALE  
DES SERVICES



Monsieur Mathieu KLETHI  
Président du Comité Régional  
du Massif des Vosges  
16 rue des Prés  
68700 CERNAY

Strasbourg, le **17 DEC. 2012**

**OBJET** : Programme 2013 d'aides aux athlètes de haut niveau et espoirs régionaux

Monsieur le Président,

Comme évoqué lors de la réunion du 22 novembre dernier à la Maison de la Région, le Conseil Régional d'Alsace envisage de faire évoluer les critères de soutien aux athlètes de haut niveau et espoirs régionaux à l'horizon Rio 2016, et nous ne manquerons de vous en tenir informés dans les meilleurs délais.

Néanmoins, les critères d'éligibilité et la procédure de transmission des demandes restent maintenus. Les dossiers devront être transmis **à la Région Alsace, impérativement pour le 28 février 2013.**

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir vous mettre rapidement en relation avec les clubs et sportifs concernés afin, soit de compléter le **document type disponible sur le site [www.region-alsace.eu](http://www.region-alsace.eu)**, sous la rubrique « Guide des Aides », soit de remplir la **téléprocédure internet** via le site : <http://mesdemandesenligne.region-alsace.eu>.

Pour rappel, seuls les athlètes figurant sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, et licenciés en Alsace depuis plus de 2 saisons, peuvent prétendre à un soutien régional. Seront pris en compte dans les dossiers 2013 tous les **résultats sportifs réalisés durant l'année civile 2012.**

Une attention particulière sera portée au **double projet, à la fois sportif et professionnel**, des athlètes. Nous ne pouvons donc que vous conseiller d'être précis dans les informations communiquées dans la rubrique « situation sociale ».

La Région Alsace souhaitant accompagner spécifiquement les sportifs en préparation olympique, mais également renforcer son soutien aux espoirs régionaux, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre également, en accompagnement des dossiers :

- la liste des sportifs en préparation olympique, identifiés par votre Fédération,
- les noms des espoirs régionaux présentant un fort potentiel de progression à moyen terme.

Votre signature en dernière page du dossier habituel, ou sur le courrier de confirmation pour la téléprocédure, vaut engagement sur l'honneur quant à la véracité des renseignements indiqués.

Le Service des Sports de la Région reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président du Conseil Régional  
Par délégation  
La Directrice de la Culture, du Tourisme et des Sports

Delphine GOUGEON

1, PLACE ADRIEN ZELLER - B.P. 91006 - 67070 STRASBOURG CEDEX  
TÉL. 03 88 15 68 67 - FAX 03 88 15 68 15 - <http://www.region-alsace.eu/>